

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Charles](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9541e9b7b69165941ee7788c>

Date d'obtention : 2022-04-05 20:00:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens l'importance de tout l'aspect légal dans la processus d'intervention. Je retiens aussi les nuances entre les notions d'actes impulsifs et d'actes malveillants

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai mieux outillé en termes d'étapes à suivre et j'aurai une meilleure connaissance des acteurs sociaux à solliciter aux différents moments du processus d'intervention. Mes interventions seront concises et planifiées.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais particulièrement faire attention à la compréhension des élèves qui seront impliqués dans une intervention de Sextage afin que ceux-ci aient une meilleure compréhension des impacts et de la portée de leurs actions, qu'elles aient été impulsives ou malveillantes. J'aimerais les sensibiliser à l'importance de se responsabiliser et de développer une sensibilité critique s'ils se retrouvent victimes ou instigateur dans de telles circonstances. Je voudrais qu'ils réalisent que la notion de contrôle peut parfois être une illusion, et qu'une fois des vidéos/photos de soi divulguées, ils n'ont plus aucun contrôle sur ces dernières.